



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 19.01.2019.

Le 19 janvier 2019 les membres de la SFB se sont réunis en Assemblée Générale dans les nouveaux locaux du Consulat de France à Amsterdam.

Mme C.M. Ostwinkel-Krasnopolski a présidé la séance en sa qualité de Présidente.

Présents : M. B. Bigant, Mme H. Degryse, Mme B. Steppé-Chevance, Mme F. Millo, Mme M.C Boer, M. J.L Deboudt, Mme C. Liedorp, M. G. Prémel-Cabic, Mme Chloé Genovesi-Dubois, Mme Chantal Ostwinkel-Krasnopolski

Excusés : Mme C. Libeaut, M. H. Her

Remerciements aux personnes présentes. La présidente demande d'avoir une pensée pour deux anciens membres du comité de la SFB, Messieurs Ph. LAUREAU et Marc BOUYEURE.

Revue des dossiers traités au cours de l'année 2018

En 2018 nous avons reçu 4 nouveaux dossiers du consulat et nous avons traité directement 4 demandes de personnes déjà connues du service social et de la SFB.

- La SFB a réglé une facture concernant le paiement de produits pharmaceutiques d'un montant de 445,64 euros. Au début de l'année 2018, Mme X n'avait pas de couverture sociale. Actuellement, elle vit dans un centre Emmaüs et ses 2 enfants ont été placés dans des familles.
- Règlement d'un loyer d'un montant de 695,00 euros à une femme de plus 60 ans, recevant l'aide sociale. A la suite d'une erreur des services sociaux, ceux-ci ont suspendu l'aide pour quelques semaines.
- Paiement d'une facture de 280,00 euros correspondant à 3 nuits d'hôtel pour une personne habitant la France. Cette femme est venue aux Pays-Bas afin d'assister au jugement lui redonnant la garde de son fils. Celui-ci, à la garde de son père, avait été retrouvé SDF en Hollande.
- Aide de 400 euros à un SDF malade se trouvant dans un centre à Amsterdam en attendant son retour en France.
- Règlement d'une taxe d'habitation d'un garage: 43 euros.
- Secours de 20 euros à une femme seule.
- Solde d'une facture d'électricité: 40 euros.
- Vêtements pour une personne en grande difficulté 91,34 euros.

Finalement, des étrennes de fin d'année ont été remises à une trentaine de personnes pour un montant de 745 euros et un prêt a été accordé pour l'achat d'un billet d'avion pour permettre à une personne de se rendre en France pour visiter ses vieux parents: 260 euros.

Compte rendu financier de l'année 2018

Le compte rendu financier pour l'année 2019 est présenté par le trésorier. Les recettes et les dépenses sont stables et en balance, 5.329 euros pour les recettes et 4.369 euros pour les dépenses. Il n'y a aucun déficit en 2018. La réserve financière est stable (154.161 euros).

La SFB n'accorde plus de gros prêts suite à des problèmes de non remboursement par les bénéficiaires.

Les recettes 2019

Il y a peu de changement par rapport à l'année 2017, on note un peu moins de remboursements mais plus de recettes de cotisations.

L'Eglise Wallonne a fait un don de 366 euros. La subvention MAEDI se monte à 1.000 euros. Les placements bancaires restent sûrs (+854 euros).

La SFB remercie Mesdames Millo et Chambonnet pour leur investissement et leur générosité. L'organisation de la vente de mosaïque le 7 avril 2018 à Amsterdam a permis de collecter des fonds au bénéfice de la SFB.

Les dépenses 2019

Il y a eu plus de secours exceptionnels: 23 dons ont été faits à 8 bénéficiaires, 1 prêt a été octroyé et remboursé dans l'année. Les frais de gestion sont stables (à noter que l'assurance n'a pas été payée cette année et le sera deux fois en 2019). Une discussion a eu lieu avec la banque à propos des frais de compte et de transactions qui ne sont malheureusement pas compressibles.

Perspectives pour l'année 2019

La question de la cotisation de la CCI se pose. Faut-il continuer à verser 219 euros? Françoise Millo va contacter la nouvelle directrice pour négocier le montant de cette cotisation et organiser un rendez-vous pour présenter la SFB.

Le nombre de cotisants est de 35 et le montant reçu de 1.980 euros. Nos membres sont âgés et nous nous faisons du souci pour le futur. Malgré les articles mis sur les sites des grandes associations françaises, nous avons peu de nouveaux membres. Afin de trouver de nouveaux membres nous enverrons un courrier avec notre dépliant à toutes les personnes qui ont été membres de notre association ces dernières 10 années. L'organisation de cafés pour mieux nous faire connaître est aussi envisagée.

Pour des raisons de logistique, en 2018, nous n'avons pas organisé avec l'aide du Lycée van Gogh et l'Ecole Française d'Amsterdam de collecte de produits alimentaires et d'hygiène. Si Monsieur le Proviseur est d'accord nous reprendrons cette action en Novembre 2019. La durée de l'action sera limité à une semaine et les produits répartis chez Gilles et Chantal.

Conclusions

Remerciements de la présidente pour le dévouement des dames du service social et les membres du comité de la SFB.